MÉMOIRES

DE MONSIEUR

LE B^{ON} PERGAMI.

Lith. de Motte

PERGAMI.

b

/

MÉMOIRES

DE MONSIEUR

LE B^ON PERGAMI

Chambellan, chevalier de Malte, chevalier du Saint-Sépulcre, etc.

TRADUITS

d'après le manuscrit italien

Par M. ***

PARIS,

BRISSOT - THIVARS, rue Neuve - des - Petits-Champs, N.° 22;

PONTHIEU, Libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n.° 201.

LEROY, au Cabinet littéraire, passage Beaujolais, rue de Richelieu, N.° 52.

1820.



[illegible] e di pubblicare subito questa notizia scritta in fretta e nell'unica intenzione di mostrar la verità all'Europa.

Sono il Vostro devotissimo Servo

Pergami



al Signore & ll.

Carissimo Signore,

quando di servire sopra le bandiere Francese,
si ha avuto l'onore, si deve di non lasciarsi diffamar
per la più atroce calunnia. sopra tutto quando
il tratto perfido può ferir in medesimo tempo un
galant'uomo ed una persona augusta che commanda
il rispetto e la stima di tutti quanti, pe'l suo rango
e le sue virtù. ciò è perchè, carissimo amico, vi

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Après avoir reçu cette lettre, je me suis empressé de satisfaire aux désirs de mon ami, en traduisant ces Mémoires, convaincu qu'ils peuvent jeter un jour salutaire sur la cause célèbre qui fixe aujourd'hui l'attention générale.

J'espère que le public daignera accueillir avec bienveillance cette tra-

duction, qui aurait été moins défectueuse, si je n'avais pas mis autant d'empressement à la faire paraître (1).

(1) Le libraire prévient qu'il en paraît une traduction anglaise à Londres.

MÉMOIRES

DE MONSIEUR

LE BARON PERGAMI.

Si des circonstances extraordinaires ne m'avaient point condamné à devenir le prétexte d'un procès qui fixe aujourd'hui les regards des deux mondes, je n'aurais jamais échangé contre les funestes honneurs de la célébrité, la douceur de jouir en

paix de mes souvenirs; mais, puisqu'une politique artificieuse abuse de mon nom pour flétrir la dignité d'une des plus belles couronnes de l'Europe, et pour perdre une grande princesse, non moins respectable par ses longues infortunes que par l'éclat de son rang, je dois parler. Mon silence enhardirait la calomnie: mes révélations vont la faire pâlir.

Les journaux ont discuté en sens divers sur mon origine; je ne me crois pas obligé à rectifier leurs erreurs. Qu'importe ma naissance, si j'ai honorablement rempli les jours que, comme tous les autres hommes, j'ai reçus du ciel? Lorsque Jeanne-d'Arc sauva son roi. lui demanda-t-on compte de son obscurité? Pour moi, sans vouloir sacrifier à un vain préjugé du monde, j'éprouve cependant quelque satisfaction à pouvoir dire aujourd'hui qu'avant les malheurs qui l'ont

frappée, au sein de nos orages politiques, la maison de mes ancêtres n'était pas sans fortune ni sans quelque considération; mais le tombeau de mon père s'est élevé bien près de mon berceau, et le souvenir de ses vertus et une noble pauvreté composaient tout l'héritage que sa mort m'appela à recueillir.

Livré aux soins d'une mère dont la piété n'était pas sans superstition, je fus de bonne heure versé dans la méditation des livres saints, et mon imagination ardente plongeait avec tant de ferveur dans les mystères de la religion, que, si j'avais suivi les conseils de ma mère, il est probable que je serais entré dans les ordres. Mais on ne commande pas à la destinée; un pouvoir irrésistible nous entraîne, et Pergami était réservé à accomplir les vues que

la providence avait jetées d'en haut sur Pergami.

Un jour, à mon réveil, j'entends une musique guerrière; c'était celle d'un régiment français qui, vainqueur des Autrichiens, faisait son entrée triomphale. Un mouvement soudain fait tressaillir mes nerfs et battre mon cœur; je m'élance vers la fenêtre; et la joie qui brillait sur le front des soldats, l'éclat des uniformes, et ce charme glorieux attaché au mépris de la vie, tout agita mon âme de sensations jusqu'alors inconnues; tout m'avertit que la carrière des armes était ma vocation. Vainement j'essayai de lutter contre l'ascendant qui dominait tout mon être; la nuit, avec ses songes, me rendit le spectacle qui avait fait sur moi une impression si profonde. Le son des trompettes retentissait encore à mon oreille; mes yeux voyaient

encore flotter ces étendards parés des lauriers de la victoire, et ma main s'étendait comme pour saisir une épée..........
Deux jours après j'étais enrôlé dans les rangs de l'armée d'Italie.

J'assistai, d'abord comme simple soldat, aux grandes baatilles qui ont immortalisé les armes françaises. Une action d'éclat me fit décorer de l'épaulette; et je servais comme officier sous les ordres du général Pino, lorsqu'il m'arriva une de ces aventures, vulgaires en apparence, mais qui, réagissant sur une imagination facile à s'exalter, décident par fois du sort de la vie entière.

J'étais allé, avec quelques officiers de mes amis, à la Villa F***, aux environs de Milan, où la comtesse C*** donnait une fête brillante pour le mariage de sa fille. Il n'était bruit à cette époque que d'une bohémienne

dont les prédictions semblaient autant *d'émanations du ciel.* La puissance de ses mystères était devenue une sorte de divinité nouvelle que la curiosité publique s'empressait d'aller consulter. La comtesse C*** crut jeter une agréable variété dans les plaisirs de la fête, en invitant cette bohémienne à venir rendre ses oracles au château. Elle lui avait consacré une grotte mystérieuse dans la partie du parc la plus ombragée; des colonnes ntiques en soutenaient la voûte; et, pour compléter l'illusion, on avait suspendu aux rochers un rameau d'or; l'intérieur de la caverne était à peine éclairé par la faible lueur d'une lampe sépulcrale. En approchant de ce lieu, tout disposait l'âme à la méditation; et quand le hasard ou plutôt quelqu'une de ces inspirations dont le secret n'appartient pas à l'homme, me conduisit vers cet antre so-

litaire, je ne pus me défendre d'une sorte de terreur religieuse. Il me semblait que l'avenir allait se dérouler devant mes yeux. J'étais plongé dans une rêverie profonde, lorsque j'en fus tiré tout-à-coup par l'arrivée de la comtesse C***, suivie de toute sa société.

Je me plaçai de manière à tout voir. La jeune mariée s'étant emparée du rameau d'or, la sybille parut : elle prononça quelques mots magiques, et je compris que les mystères allaient commencer. Alors, joignant les mains des nouveaux époux, elle y attacha ses regards en souriant, et je devinai qu'elle leur prédisait un heureux avenir; mais ils reçurent cet avis du ciel avec indifférence, tant l'amour avait d'avance rassuré leurs cœurs sur les prédictions de l'oracle! Après avoir joui de ce tableau grâcieux, je vis la comtesse présenter à son

tour sa main à la bohémienne; mais, à peine celle-ci y eut-elle porté les yeux, que, prenant un air farouche, elle proféra quelques mots que je ne pus entendre, mais qui répandirent la pâleur de la mort sur tous les traits de la comtesse. Je la vis chanceler; on s'empressa autour d'elle; chacun lui prodigua ses soins; on la transporta au château. La foule se dispersa, et je restai seul en présence de l'être magique dont la parole venait d'exercer une si inconcevable puissance.

Convaincu que la vérité seule pouvait produire autant d'effet, je m'élançai vers la bohémienne, et la conjurai de m'éclairer aussi sur mes destins. Soit qu'elle fût importunée de la scène qui venait de se passer, soit peut-être que, décidée ce jour-là à n'accorder ses oracles qu'à de grands personnages, elle crut devoir dédaigner ma

prière. Elle se disposait à rentrer dans la grotte; mais, jetant tout-à-coup un regard sur moi, elle s'arrêta comme frappée d'un aspect inattendu, et sa surprise me laissa présumer que j'étais sans doute un de ces êtres sur lesquels le ciel se plaît quelquefois à donner de secrets avertissemens.

Je passe sous silence les premiers événemens de ma vie, les malheurs de ma famille, qu'elle me retraça avec une fidélité qui redoubla ma confiance dans ses oracles : je ne rappellerai que celles de ses prédictions qui se rattachent à la grande circonstance pour laquelle j'écris, et qui ont eu tant d'influence sur ma destinée. Je crois sentir encore le frémissement qui me saisit lorsqu'elle me dit d'une voix solennelle :

« Tu t'abaisseras pour t'élever : tu sauveras une grande princesse au péril de tes jours. L'injustice des hommes te punira

de la reconnaissance d'une femme : ta fortune semera la discorde dans un grand empire, et ton nom remplira le monde. »

Depuis le jour de cette prédiction, il s'opéra en moi un changement que je ne pus définir; l'esprit sans cesse préoccupé du sort bizarre qui m'était promis, j'appelai vainement ma raison pour combattre cette brillante chimère; tous mes efforts pour la chasser de mon imagination ne servaient qu'à m'y rattacher davantage. Dès-lors, plongé dans une rêverie mélancolique, j'étais comme étranger au milieu des intérêts ordinaires de la vie; je devins insensible à tous les plaisirs de mon âge; l'ambition même, qui jusqu'alors avait rempli mon âme, s'éteignit; et, comme délié de ma première existence, je me sentis transporté tout entier dans le monde nouveau que la sybille avait créé pour moi.

Dans cette disposition, je quittai le service, et j'allai m'enfermer dans une chaumière, aux environs de Turin. Là, rompant avec toutes mes relations de société, je me livrai sans contrainte aux rêves de mon imagination, et à l'espoir de les réaliser. Le bruit de l'arrivée d'une jeune princesse dont le ciseau de *Canova* venait d'immortaliser la beauté, vint m'arracher à ma retraite, et je crus que le moment était venu de remplir ma destinée.

Je me rendis à Turin. En passant sur la place du Grand-Théâtre, je fus frappé de la foule qui en assiégeait les portes. Je devinai que cet empressement avait pour but de voir la princesse, et je me mêlai à la foule des curieux qui venaient pour l'admirer. Elle parut bientôt, et sa présence justifia les éloges qu'on avait faits de sa grâce et de son éclat; mais le sentiment que

j'éprouvai à sa vue n'étant mêlé d'aucun trouble, et son image n'ayant pas même le pouvoir de me distraire un seul instant de l'objet de mes méditations, je sentis que cette princesse n'était pas celle qui devait avoir tant d'influence sur mon avenir. Je quittai Turin pour retourner à Milan, où j'embrassai ma famille, et un enfant chéri, seul lien qui m'attachait encore à une existence vague et malheureuse.

Commençant à douter de l'oracle, j'avais tout disposé pour un voyage lointain; l'arrivée de la princesse de Galles vint suspendre mes nouveaux projets, et me rendre à mes idées premières. Curieux, d'ailleurs, d'apprendre les motifs qui l'avaient engagée à quitter l'Angleterre, je me liai avec une personne de sa maison. Ce qu'elle me dit des qualités aimables de la princesse, de la générosité de ses sentimens, et plus encore

ce qu'elle me raconta de ses chagrins, redoubla le désir ardent que j'avais de la voir : à ce désir se joignit bientôt un intérêt plus vif, et qui s'accordant avec la pensée qui me poursuivait, me porta à plusieurs démarches dont le résultat fut de m'apprendre que la princesse était entourée d'ennemis intéressés à la perdre. M'exagérant peut-être les dangers qu'elle pouvait courir, et la mémoire toujours frappée de la prédiction de la bohémienne, je ne cherchai plus qu'un moyen de parvenir jusqu'à S. A. R. L'ami que j'avais dans sa maison m'apprit bientôt que la princesse faisait chercher un courrier italien qui pût lui servir de guide et d'interprète dans ses voyages. Ma fierté naturelle répugnait à un emploi aussi obscur ; mais, subjugué par la fatalité et le souvenir de ces mots : *tu t'abaisseras pour t'élever,* je n'hésitai plus à présenter

ma demande. S. A. R. daigna l'accueillir avec bienveillance, et je fus sur-le-champ admis au nombre des gens de sa suite.

O vous dont les âmes glacées n'ont jamais compris le trouble d'un pressentiment accompli, je vous dirais vainement ce qui se passa dans tout mon être la première fois que j'eus l'honneur de recevoir un ordre de la bouche même de la princesse! On ne m'aurait pas prévenu de sa bonté touchante, que le son de sa voix me l'aurait révélée, comme son regard doux et mélancolique m'aurait appris ses vertus et ses peines.

Nous partîmes pour Naples, où nous arrivâmes le 8 octobre 1814. Je ne dirai point par quel événement heureux ou funeste j'eus deux fois l'occasion, soit en traversant la Calabre, soit pendant les premiers momens de notre séjour à Naples, de sauver

la princesse d'un péril imminent : son héroïque générosité m'a commandé le secret sur ces faits, que les gens qui lui sont restés fidèles attesteront un jour, et qui légitiment assez les bienfaits dont elle m'a honoré et dont on voudrait en vain lui faire un crime.

Un soir que j'attendais, dans un cabinet voisin de l'appartement de Son Altesse, les dépêches qui devaient m'être remises, on annonça la visite d'un très-grand personnage. Comme ce prince nouveau m'inspirait une vive curiosité, au lieu de retourner dans les antichambres, j'eus l'indiscrétion, je l'avoue, de prêter l'oreille pour entendre son entretien avec la princesse. Il ne m'offrit d'abord qu'un très-faible intérêt ; mais le roi ayant témoigné tout celui qu'il prenait à la situation de Son Altesse Royale, je redoublai d'attention pour écouter l'aveu qu'elle lui fit de ses premiers chagrins ; des

tristes motifs qui l'avaient séparée du seul objet qui l'attachât à l'existence, de cette fille adorable qu'elle ne devait plus revoir; des tourmens qui assiégeaient sa vie, et de la tyrannie qui la condamnait à traîner de ville en ville ses inquiétudes et son malheur. Le prince parut si touché de ce récit, il adressa tant de choses consolantes et flatteuses à la princesse, qu'elle ne mit plus de bornes à sa confiance, et al'a jusqu'à lui raconter les deux faits que j'ai cités plus haut, et mon nom fut prononcé. Il ne m'appartient pas de répéter ici les éloges que S. A. R. daigna prodiguer à mon zèle; mais je ne saurais oublier qu'elle me dépeignit au prince sous des couleurs qui me firent croire un moment qu'elle avait pénétré mon secret. Ces mots : « Non, je » ne le crois pas né pour la place qu'il » remplit auprès de moi », me causèrent

un trouble extrême, et ils expliquent sans doute l'audience qui me fut accordée par le prince huit jours après, lorsque je lui portai une invitation pour la fête que voulait lui donner S. A.

J'allais me retirer après avoir remis ma dépêche à un chambellan; on me rappelle, et je suis introduit dans le cabinet du roi, qui m'adresse ces mots : « Je sais votre dévouement pour S. A., et j'ai voulu connaître celui qu'elle nomme son sauveur. De quelle pays êtes-vous? —De Milan, sire. — Votre famille? — Je demande à votre majesté la permission de ne point la nommer. — Quoi! auriez-vous à rougir de la conduite d'un père, ou ne seriez-vous entré chez S. A. R. qu'à la faveur d'une ruse coupable? » Ces questions, prononcées d'un ton qui tenait du mépris et de la menace, révoltèrent ma fierté, et, pour échapper au

soupçon flétrissant d'être mis au nombre de ces traîtres et de ces vils mercenaires gagés pour espionner ou plutôt calomnier la conduite de cette honorable princesse, je me décidai à faire au prince le sincère aveu des motifs qui m'avaient conduit auprès de S. A., et je lui racontai en peu de mots les principaux événemens de ma vie. Tout en souriant à la prédiction qui avait eu tant de part à ma détermination, le prince ne me parut point surpris de l'effet qu'elle avait produit sur moi; il se rappelait sans doute l'exemple de prédestinations plus mémorables! Après l'avoir rassuré sur la pureté et le désintéressement de mes intentions, je me jetai à ses pieds pour le supplier de respecter mon secret, et de ne pas m'enlever le moyen de servir, de secourir peut-être encore la princesse, enfin d'accomplir toute ma destinée.

Peu de jours après cet entretien, un jeune enfant, qui accompagnait la princesse et auquel elle s'intéressait beaucoup, étant tombé malade, je fus appelé pour le veiller pendant la nuit. Cette preuve de confiance inespérée, une sorte de bienveillance affectueuse, et quelques-uns de ces ménagemens que la fierté apprécie, tout me fit présumer que le roi m'avait trahi; mais je me gardai bien de laisser entrevoir le trouble que cette idée faisait naître en mon âme, et je me contentai de chercher à justifier de plus en plus l'estime et l'intérêt dont la princesse daignait m'honorer.

Ces preuves d'une bienveillance particulière produisirent l'effet accoutumé, en me rendant l'objet de l'envie de tous ceux qui entouraient la princesse; mais, tout en médisant du crédit qu'on me supposait, chacun voulait en tirer paarti, et c'est

ce qui m'attira les agaceries d'une des femmes de S. A. Je fus long-temps sans m'en apercevoir; mais, un jour, désirant sans doute éprouver jusqu'où pouvait aller mon indifférence, elle m'invita à passer la soirée chez elle avec quelques-uns de ses amis. Je m'y rendis en effet, et ne tardai point à m'apercevoir que cette soirée, qui devait réunir plusieurs personnes, n'était consacrée qu'à moi seul. Mlle *** ne me laissa pas ignorer le véritable but de ce tête-à-tête; et, comme il ne me convenait point de me prêter à une semblable intrigue, je sortis, en la laissant étonnée ou de l'excès de ma raison ou du peu de pouvoir de ses charmes. Je vis bientôt que la haine avait succédé, dans le cœur de Mlle ***, aux tendres sentimens que je lui avais inspirés; mais je ne savais pas encore jusqu'où une femme dédaignée pouvait porter la vengeance.

Quelques momens avant de partir pour ce fameux bal masqué qui fut donné au théâtre Saint-Charles, la princesse me fit appeler, et me montrant les différens costumes sous lesquels elle devait se déguiser, elle me donna les ordres nécessaires pour la faire entourer des personnes sur la fidélité desquelles elle pouvait le plus compter. Elle convint avec moi d'un signe par lequel je pourrais la reconnaître, quelque fût son déguisement, et m'indiqua celui sous lequel je devais la suivre.

Le bal était déjà fort avancé, lorsque je fus accosté par un masque, sous l'habit d'une paysanne, parfaitement semblable à l'un de ceux que j'avais vus préparés pour S. A. Je crus au premier abord que c'était elle-même; mais, au ton familier, aux airs d'abandon, aux manières presque caressantes du masque, je vis bientôt que je

m'étais abusé, et je n'en doutai plus, lorsque, levant les yeux sur la loge du roi, je reconnus au signe convenu que la princesse était auprès de lui. Alors je ne cherchai plus qu'à deviner la personne qui avait adopté ce déguisement, et comme Mlle *** était la seule dans le secret, je ne pus me méprendre; et voulant savoir le motif de cette ruse, je m'y prêtai de bonne grâce. Alors le masque, prenant ma complaisance pour un autre sentiment, m'adressa les mots les plus flatteurs, et y joignit même des aveux fort tendres auxquels je m'amusais à répondre dans le même style, lorsque je m'aperçus que nous étions suivis par un domino qui nous écoutait très-attentivement. Dans la crainte de voir cette plaisanterie mal interprétée par un tiers, ou peut-être même signalée par quelque espion dangereux qu'aurait trompé l'habit de Mlle ***, je

m'éloignai, en lui disant à l'oreille : « C'est assez prolonger la méprise : en prenant les habits de votre maîtresse, vous auriez bien dû en prendre aussi la décence et le ton. » Elle ne répondit à ces mots que par un regard furieux, et je la quittai brusquement pour rejoindre la princesse, que je trouvai entourée d'un cercle brillant où je distinguai, entre autres, deux lords qui siègent aujourd'hui dans la chambre des pairs.

Cette circonstance, si frivole en apparence, me fournit des réflexions bien sérieuses. Rentré chez moi, je cherchai quel motif avait pu porter Mlle *** à jouer un rôle semblable, et je ne pus me dissimuler que son amour-propre humilié avait interprété ma froideur d'une manière aussi injurieuse pour la princesse que dangereuse pour moi. Cette idée me donna l'éveil sur certains bruits qui circulaient déjà

et qui ne m'avaient pas paru mériter d'attention; mais, rassuré par ma conscience et plus encore par la dignité du caractère de la princesse, je dédaignai de l'importuner par le récit d'une folie qui aurait pu lui donner de fâcheuses impressions contre une femme qui paraissait *alors* lui être si dévouée, et dont le service lui était si agréable.

La princesse avait l'habitude de se promener à cheval dans les environs de Naples. Un soir, son cheval effrayé s'emporta tout à coup; m'étant élancé pour l'arrêter, je reçus du cheval un si violent coup de pied, que je tombai sans connaissance. On me transporta à Naples dans un des appartemens (1) voisins de celui de S. A. R. Là je

(2) Je ne quittai point cet appartement depuis la découverte des fausses clefs fabriquées par une

reçus les soins les plus empressés; la princesse elle-même ne dédaigna pas de venir s'informer de mes nouvelles, et de me parler avec le plus vif intérêt d'une blessure dont elle était la cause innocente....... Auguste princesse! pouviez-vous croire que cette généreuse pitié, digne d'une âme vraiment royale, deviendrait un jour la source de la plus odieuse calomnie!

Au mois de mars, la reine, après avoir pris lecture d'une lettre qui portait le timbre de l'Angleterre, donna l'ordre de tout préparer pour son prochain départ, et deux jours après, nous nous mîmes en route pour Rome; de là nous allâmes à Gênes, où nous restâmes jusqu'au mois de mai. Partout la princesse reçut un accueil digne de son

main coupable pour pénétrer dans l'appartement de la reine.

rang et de sa personne. J'avais remarqué que, depuis l'arrivée de la lettre dont elle m'avait laissé ignorer le contenu, son esprit paraissait agité d'une inquiétude vague; par fois elle laissait entrevoir des craintes qu'elle cherchait en vain à dissimuler, et c'est à ces secrètes alarmes que j'attribue la recommandation qu'elle me fit de redoubler de surveillance. Je fus dès-lors chargé du service particulier de sa maison.

De retour à Milan, la princesse, satisfaite sans doute de mes soins et de mon zèle, me témoigna le désir de les récompenser. Je la suppliai de vouloir bien faire tomber sur ma famille les bienfaits qu'elle me destinait; c'est alors que j'eus l'honneur de lui présenter ma sœur et cette petite Victorine dont les grâces enfantines eurent le bonheur d'intéresser S. A., au point qu'elle

daigna la fixer près d'elle, en permettant à sa tante de continuer son éducation.

La surveillance inquisitoriale que la commission de Milan exerçait envers de la princesse, la dégoûta du séjour de cette ville, et nous partîmes pour Venise. C'est là, qu'un jour Victorine étant dans mes bras, sur le passage de la princesse, S. A. détacha de son col une chaîne d'or qu'elle daigna mettre au col de mon enfant. Cette nouvelle preuve de générosité n'a pas été moins calomniée que les autres!

A Côme, la princesse, qui savait que ma naissance ne m'en rendait pas indigne, m'honora du titre de chambellan, et la comtesse Oldi, ma sœur, devint dame du palais.

Après un assez long séjour dans cette ville, nous nous embarquâmes pour la Grèce; et, sur le vaisseau, nous reçûmes

l'ordre, ma sœur et moi, de ne plus quitter S. A. Une tente fut élevée sur le pont pour la recevoir, et chacun de nous veillait à son tour, pendant son sommeil.

Arrivée à Athènes, au mois d'avril 1816, la princesse nous permit de l'accompagner dans tous les lieux qu'elle visita. Je regrette que ma mémoire ne me permette pas de retracer ici les nobles descriptions que j'entendis, de la bouche même de S. A., sur les belles ruines et les souvenirs historiques qui recommandent cette antique cité à la curiosité du voyageur. Nous visitâmes, tour-à-tour, l'Acropolis, les murailles qui entourrent les Propylées, le temple de Thésée, le Pnyx, et surtout ces majestueuses colonnes, nobles débris du temple de Jupiter Olympien, qui attestent encore la splendeur des beaux temps de la Grèce. La princesse récita d'une voix

inspirée plusieurs des beaux vers de lord Byron.

Je me souviens qu'à Éphèse, la comtesse Oldi ayant devancé nos pas de quelques instans, lorsque nous parcourions les ruines du temple, nous aperçûmes, dans l'attitude d'une statue, sur les débris d'un autel antique, la petite Victorine qui, les bras étendus vers la princesse, lui présentait une couronne. S. A. daigna sourire à cet hommage de la reconnaissance d'un enfant; elle prit Victorine dans ses bras et lui prodigua les plus touchantes caresses.

De là nous nous embarquâmes pour la Syrie. A peine fûmes-nous descendus sur le rivage, que je me prosternai et baisai avec un saint transport la terre de la rédemption. L'impression que j'éprouvai en entrant à Jérusalem ne s'effacera jamais de ma mémoire; je brûlais de visiter le saint

sépulcre, et, dès le lendemain de mon arrivée, je me rendis dans le temple, suivi de ma sœur et de la jeune Victorine. Je me précipitai au pied de ce monument qui, comme cette religion impérissable dont il est le plus grand mystère, a traversé tant de siècles, et je rendis grâce à la Providence de m'avoir conduit elle-même par sa main protectrice jusque sur le tombeau du Sauveur pour y déposer le tribut de ma pieuse reconnaissance. Là, je priai le ciel de répandre sur un enfant chéri sa lumière et sa grâce, et d'imprimer dans son âme assez de force pour la faire sortir triomphante de tous les combats de la vie. Prier Dieu pour la continuation de notre bonheur, c'était l'invoquer pour celle à qui nous le devions, et son auguste nom se trouva mêlé tout naturellement à nos prières. La princesse, conduite par le désir de visiter les saints

lieux, nous surprit dans cette attitude religieuse, et l'écho des voûtes sacrées lui apporta nos vœux pour elle.

Pendant mon séjour dans la ville sainte, je ne manquai pas de venir tous les jours, dans ce lieu même, rendre grâce à l'Éternel; je ne mis pas moins d'empressement dans mes visites aux Pères du saint sépulcre. Le révérendissime Antonio S***, homme d'un esprit distingué et d'un noble caractère, me prit en amitié; et, satisfait de ma piété, désirant peut-être aussi accorder une marque de distinction au chambellan de la princesse, il me décora de l'ordre du Saint-Sépulcre, que je reçus de ses mains avec une profonde reconnaissance.

Lorsque je parus devant la princesse avec cette décoration, il lui vint tout-à-coup à l'idée d'en créer une nouvelle, sous le nom de Sainte-Caroline-de-Jérusalem, ordre dont

ses plus fidèles serviteurs seraient les premiers chevaliers. Cette institution fut le motif d'une fête solennelle, dans laquelle le jeune Austein et moi, nous prononçâmes à haute voix le serment de rester à jamais fidèles au sort de la princesse, serment qui fut répété par tous ceux qui l'entouraient alors, serment qui, proféré dans le plus saint lieu du monde, devait appeler la colère divine sur tous ceux qui oseraient le trahir..... Malheur aux parjures!

Le motsallam (1), qui avait des formes douces et polies, fit à la princesse un accueil gracieux; il lui offrit lui-même le café, les parfums, et fit distribuer des pipes et des rafraîchissemens à toute sa suite. Il nous donna un drogman pour nous accompagner dans la visite que la princesse désirait faire

(1) L'Aga, gourverneur de Jérusalem.

à la grande mosquée, faveur que l'aga n'accorde pour l'ordinaire qu'à d'illustres personnages, et fit commander l'escorte qui devait suivre S. A. R. sur les bords du Jourdain.

En traversant la vallée de Josaphat pour nous rendre sur la montagne des Oliviers, nous fûmes frappés d'un spectacle imposant. C'était le jour de *la fête des tombeaux*; la vallée était couverte des descendans de ces familles juives que l'avarice d'un gouvernement despotique condamne à payer au poids de l'or la triste faveur de venir pleurer sur la tombe de leurs aïeux; mais là, toutes les pierres sépulcrales ne portent pas l'empreinte des âges; on en voit de fraîchement posées, et l'enfant qui mourut la veille dort à côté du chef qui fonda la tribu de ses pères. Au milieu de ces monumens funèbres, nous vîmes s'avancer lentement un

cortége que précédaient de jeunes vierges chantant l'hymne des douleurs; à la couronne de roses blanches, placée sur le cercueil, aux attributs qui le décoraient, nous devinâmes que c'était le convoi d'une jeune fille; on allait la déposer dans sa dernière demeure, lorsqu'une femme échevelée, pâle, et dont les cris perçans faisaient retentir les airs, vint se précipiter sur la tombe comme pour s'y ensevelir la première. « Ah! s'écria la princesse, c'est la mère! » Aussitôt elle s'élança près de cette infortunée comme pour la secourir; nous voulûmes l'arrêter. « Ne me retenez pas, dit-
» elle; et moi aussi je suis mère, et peut-être
» qu'en ce moment, la mort.... » En disant ces mots, elle tomba évanouie, et nous la ramenâmes à Jérusalem, où elle parut longtemps accablée par cet affreux pressen-

timent que le ciel devait trop tôt réaliser. (1)

La caravane étant prête à se mettre en marche, et Victorine ne voulant pas consentir à s'éloigner de la princesse, S. A. lui fit acheter un âne, sur lequel l'enfant traversa le désert : il est à remarquer que, malgré la faiblesse de son âge, la santé de Victorine ne fut pas un moment altérée, tandis que des hommes robustes furent abattus par l'excès de la chaleur. S. A. R. avait imaginé, pour s'en préserver, de partager *un pastèque* en deux, et de s'en couvrir la tête. La fraîcheur de ce fruit la garantissait de l'action des rayons du soleil; mais ce moyen, qui lui avait réussi à merveille,

(2) On sait la fin tragique de la princesse Charlotte ; et je n'essaierai pas de peindre le désespoir de son auguste mère en apprenant le coup mortel qui lui ravissait toutes ses esp[illegible]es.

causa de violentes douleurs de tête à plusieurs autres personnes qui voulurent le tenter ; je faillis moi-même en tomber malade. A cette époque de l'année, la chaleur était à un tel degré, que le cerveau de plusieurs des gens de la suite de la princesse en fut attaqué. Je me souviens particulièrement qu'un jour, ne voyant point arriver le dîner de S. A. à l'heure accoutumée, j'allai moi-même m'informer des causes de ce retard, et je trouvai le cuisinier, une broche en arrêt, dansant sur le sable brûlant, et défiant les marmitons au combat, en se proclamant le premier chevalier des croisades. Le médecin, que je fis appeler, reconnut que l'extrême ardeur du soleil avait causé ce vertige, et ses soins ne tardèrent pas à rendre ce malheureux à sa raison et à ses fourneaux. Depuis cette époque, ses

camarades l'appelaient en riant le Don Quichotte du désert.

Au moment de quitter la Syrie, la princesse eut la bonté de demander à Victorine ce qu'elle voulait emporter, comme souvenir, de son voyage en Palestine. L'enfant lui répondit qu'elle désirait bien quelque chose, mais qu'elle n'osait pas le lui demander. S. A. R. lui ayant répondu que, quel que fût son désir, elle daignerait y satisfaire. « Eh bien! dit Victorine, permettez-moi d'embarquer mon âne. » Ce vœu bizarre fit rire la princesse; l'âne monta sur le vaisseau, et revint avec nous en Italie.

Dans la traversée, il ne nous arriva rien de bien remarquable; c'étaient les mêmes soupçons, ce fut la même surveillance pendant le jour et pendant la nuit.

Depuis que la princesse m'honorait de sa

confiance particulière, j'étais chargé de distribuer ses dons. Organe de sa générosité, je recueillais une partie de la reconnaissance qui lui était adressée, et ce ne peut être qu'à ce sentiment que je dûs la fête charmante qui me fut donnée par l'équipage, le 24 août. Jamais je n'appréciai mieux le bonheur d'appartenir à une princesse si bienfaisante !

Lorsque nous fûmes de retour en Italie, S. A. voulant assurer un sort honorable à la petite Victorine, dont la gentillesse captivait tous les jours davantage sa bienveillance, fit faire l'acquisition d'une maison de campagne aux environs de Milan ; et l'influence d'un puissant souvenir me porta à choisir cette retraite près de la Villa, où tant de bonheur m'avait été prédit. C'est dans ce lieu, honoré de la présence de la princesse, que ma sœur et moi nous cher-

chions tous les moyens de distraire S. A. des chagrins qui l'accablaient depuis la mort de sa fille bien-aimée.

Tantôt la comtesse Oldi faisait venir de la ville des comédiens qui jouaient les plus jolies scènes des opéras nouveaux ; tantôt nous préparions des promenades sur le lac, où le doux bruit des flots se mêlait aux accords d'une douce harmonie. C'est dans ces concerts que S. A. se plaisait souvent à faire chanter par la petite Victorine cette vieille romance française :

C'était la fête du village ;
Les bergers disputaient l'honneur
De recevoir de la plus sage
Les fleurs promises au vainqueur.
Au beau Daphnis la jeune Enone
Décerne en rougissant le prix;
Mais à ses pieds le beau Daphnis
Mit le bouquet et la couronne.

Daphnis l'aimait, il sut lui plaire,
Du bouquet il para son sein,
Et bientôt la tendre bergère
Aux autels lui donna sa main.
C'est là qu'à son berger Enone
Consacra son cœur et ses jours,
Jurant de conserver toujours
Et le bouquet et la couronne.

Mais on trouve, même au village,
Des ingrats et des inconstans;
Daphnis, hélas! devint volage,
Daphnis oublia ses sermens.
Depuis, la malheureuse Enone
Languit, seule avec ses douleurs,
Et vit se flétrir dans les pleurs,
Et le bouquet et la couronne!

De nouvelles inquiétudes vinrent se mêler aux regrets d'une mère. Un soir que j'étais retiré dans mon appartement, un domestique qui m'était particulièrement attaché, me

communiqua une lettre qu'il avait reçue dans ce jour même, et qui lui avait causé la plus grande surprise ; elle était conçue en ces termes :

» Si il signor G**** A**** vuol bene darsi la pena di passare, solo, domani à dieci della sera, nella strada di Santo,*** nº 29, si trovera qualche d'uno che gli darà un aviso importantissimo. » (1)

Certains rapports qui m'étaient parvenus m'ayant appris que plusieurs des gens de la princesse se rendaient souvent dans la maison indiquée par ce billet, j'eus la curiosité d'apprendre par moi-même le

(1) Si M. G*** A*** veut se donner là peine de passer, *seul*, demain, à 10 heures du soir, dans la rue Saint ***, n. 29, il s'y trouvera quelqu'un qui lui donnera un avis de la plus haute importance.

motif qui les y conduisait. Je recommandai le secret à G****, et prenant un de ses habits, je me rendis au lieu indiqué, et me présentai sous son nom. Là, je fus reçu par un Italien qui m'était tout-à-fait inconnu, mais dont la mise et les manières m'ôtèrent les appréhensions que de semblables rendez-vous peuvent faire naître. Après m'avoir demandé si j'étais satisfait de mon sort, il me dit qu'il ne dépendait que de moi d'ajouter à ma fortune, en rendant un service éminent. Désirant savoir de quelle nature était le service qu'on attendait de G****, je n'hésitai pas à tout promettre. Alors l'inconnu, à la suite de plusieurs questions sur la conduite de la princesse et sur le genre de faveur qu'elle accordait à un certain chambellan, ajouta que si je voulais faire des révélations sur ses différens voyages, et tenir un journal exact des actions, des

démarches, des paroles même de S. A., je serais récompensé généreusement et mis à l'abri de toute recherche inquiétante.

Décidé à me prêter à tout, pour tirer de cette découverte le fruit que je pouvais en attendre dans l'intérêt de S. A., je répondis que je serais fort disposé à rendre le service qu'on me demandait, mais que je craignais d'être trahi par la surveillance des personnes qui entouraient la princesse, et dont le zèle ne manquerait pas à me dénoncer près d'elle et à me faire perdre ma place, si elles me soupçonnaenit de pareilles démarches. J'indiquai les deux personnes que je croyais avoir le plus à redouter, et ce ne fut pas sans surprise que je vis l'inconnu sourire à leurs noms : « Tranquillisez-vous, me dit-il; ces deux personnes » sont depuis long-temps dans la confidence, » et ont déjà reçu plus d'une fois le prix

» de leurs révélations. C'est par elles que
» j'ai déjà appris le honteux motif de l'é-
» tonnante fortune du courrier Pergami. »
A ces mots, j'eus peine à contenir mon indignation; mais, craignant de me trahir et de perdre par cette imprudence le fruit de ma démarche, je dissimulai, et je voilai d'un sourire approbateur l'horreur que m'inspirait cet excès de perversité. Encouragé par ma confiance apparente, et plus encore sans doute par les assurances qui lui avaient été données sur la facilité de corrompre G****, l'inconnu me fit entendre que ces deux individus, liés autant par l'intérêt que par la débauche, se promettaient de tendre de nouveaux piéges à la bienfaisance, à la crédulité, à la bonne foi de S. A., et me recommanda de ne pas laisser échapper une occasion de l'instruire des choses qu'il lui importait de savoir. En me conduisant vers

la porte, il me mit dans la main un papier, que je reconnus ensuite pour être un billet de banque de 20 pounds.

Je passai toute la nuit qui suivit cet entretien sans pouvoir fermer l'œil : la nécessité d'informer la princesse des complots qui se tramaient dans sa propre maison m'occupait tout entier. Dès qu'il fit jour chez S. A., j'allai lui faire part de ce qui s'était passé la veille. S. A., dans sa bonté, se refusa à croire à tant de perfidie; mais des lettres surprises étant venues confirmer cette infâme trahison, elle se décida à en chasser les auteurs, et quelque-temps après ils reçurent leur congé.

Ce fut à cette époque que S. A., pour se distraire de ses ennuis et pour échapper à l'inquisition d'un colonel malheureusement trop célèbre aujourd'hui, entreprit un voyage dans les montagnes du Tyrol. La

princesse m'envoya secrètement un jour à Inspruck avec ordre d'en rapporter des dépêches qu'elle ne voulait confier qu'à moi. Je ne perdis pas un instant, et n'ayant pu revenir d'Inspruck qu'au milieu de la nuit, je crus devoir faire réveiller S. A. pour lui rendre compte du message auquel elle attachait tant d'importance : c'est en vain que la méchanceté a voulu tirer parti d'une démarche si simple en elle-même.

La vie de la princesse s'écoulait dans une retraite paisible; sa seule occupation était de distribuer chaque jour de nouveaux bienfaits, et les bénédictions de tout ce qui l'entourait commençaient à la consoler de vivre sur une terre étrangère, lorsqu'un courrier anglais vint apprendre la mort de Géorges III : m'étant chargé d'annoncer à la princesse cette triste nouvelle, j'entrai dans son cabinet, et je lui dis d'une voix émue :

« Madame, vous êtes reine ! » O ciel, s'écria-t-elle, j'ai tout perdu ! et les pleurs inondèrent son visage. « Quoi, ajouta-t-elle, je ne » reverrai plus mon protecteur, mon père, » l'ami de mon enfance, celui dont le cœur » était pour moi un azile assuré contre » toutes les persécutions ! que vais-je devenir ? »

A ces mots elle se livra à un tel excès de douleur que sa santé en fut altérée pendant quelques jours ; même l'espérance d'être bientôt rendue aux yeux d'un peuple qui l'adore ne pouvait adoucir l'amertume de ses regrets ; et nous l'entendions souvent dire : Que m'importe une couronne qui ne doit plus parer le front de ma fille ? »

A tant de coups portés au cœur le plus sensible vinrent se joindre des outrages faits au plus noble caractère ; et, au lieu de retourner dans ses états pour y recevoir

l'hommage d'une grande nation, et pour verser une larme sur la tombe d'un père et d'une fille adorée, elle s'est vue contrainte à ne se montrer à ses peuples que chargée du poids d'une accusation criminelle. Qui le croirait ? c'est à la fille bien aimée de Georges III, c'est à la respectable mère de l'infortunée princesse Charlotte, qu'on osa proposer de laisser effacer son nom des prières publiques, d'accepter un exil honteux et d'échanger contre quelques millions son sceptre et son honneur. Son choix n'est pas douteux : elle part; elle traverse la France, et c'est là que je lui dis peut-être un éternel adieu.

La renommée a assez publié l'accueil que l'Angleterre a fait à sa souveraine: il appartenait au peuple qui, le premier, a voulu être gouverné par la justice et la liberté de se déclarer le noble défenseur de l'inno-

cence. Comment n'aurait-il pas été touché de la noble éloquence de cette lettre que l'Europe entière n'a pu lire sans admiration, de cette lettre où la force de la vérité se joint à la dignité d'une âme royale ?

« SIRE,

» Après la persécution sans exemple et sans motif qui a été exercée contre moi depuis plusieurs années sous le nom et l'autorité de V. M., persécution que le temps, au lieu de l'adoucir, n'a fait que rendre plus dure et plus obstinée, ce n'est point sans faire un grand sacrifice de mes sentimens particuliers que je me décide à adresser, sous la forme de remontrances, cette lettre à V. M. Mais, persuadée que la royauté s'appuie sur la base du bien public, que cette considération du premier ordre

doit passer avant toutes les autres, et connaissant les conséquences qui doivent résulter de la procédure inconstitutionnelle, illégale et inouie qui se poursuit en ce moment, je ne peux me refuser à mettre sous les yeux de V. M. les torts et les injures qui me sont faits, dans l'espoir que, si des conseils perfides et mal intentionnés peuvent engager V. M. à refuser la justice due aux réclamations d'une épouse fidèle à ses devoirs, à son époux, et horriblement maltraitée, vous puissiez être porté à céder à des considérations liées avec l'honneur de votre couronne, la stabilité de votre trône, la tranquillité de vos états, le bonheur et la sûreté de votre peuple aussi juste que loyal, dont le cœur généreux se révolte à l'idée de l'oppression et de la cruauté, surtout lorsqu'elles sont opérées au mépris des lois.

» Le sentiment de ce que je dois à mon caractère et à mon sexe me défend de détailler les causes réelles de notre séparation domestique, ainsi que les nombreuses insultes qui m'ont été prodiguées sans aucune raison avant cette époque. Mais, laissant à V. M. le soin de concilier avec le vœu du mariage l'action de chasser par de pareils moyens une épouse portant dans ses bras son enfant, V. M. me permettra de lui rappeler que, vous seul étiez coupable de cet acte; que bien loin que j'aie recherché cette séparation, elle n'a été qu'une sentence prononcée contre moi, sans qu'on en ait allégué aucune autre cause que vos inclinations, qui, comme V. M. voulût bien le dire alors, n'étaient point en votre pouvoir.

» Si cette décision de V. M. ne m'eût point fait éprouver de chagrin en ce qui me regardait, j'aurais donné la preuve d'une

grande insensibilité sur ce qui touche la réputation : si je n'eusse pas versé une larme sur cet enfant bien-aimé, dont il était facile de prévoir les chagrins, j'aurais été regardée comme indigne du nom de mère ; mais si je m'étais soumise sans murmure, c'eût été reconnaître que j'avais démérité, ou que je manquais de ces sentimens qui tiennent à l'honneur d'une femme insultée.

» La *situation tranquille* (*confortable*) que m'offrit votre majesté ne formait dans mon esprit qu'une bien faible compensation du mal, lorsque je considérais la blessure faite à la morale publique par la facilité avec laquelle V. M. cédait à ses *inclinations*, et surtout lorsque je réfléchissais combien la nation serait trompée dans ses espérances, après avoir déployé tant de munificence lors de notre union, dont elle s'était promis tant

de bonheur, et qu'elle avait célébrée par de si vifs transports de joie et d'affection.

»Mais, hélas! cette tranquillité, ce bonheur étaient d'un trop grand prix pour que je pusse en jouir; du seuil même de la résidence de V. M. la mère de votre enfant fut poursuivie par des espions, des conspirateurs et des traîtres employés, encouragés et récompensés pour tendre des piéges, et pour comploter contre la réputation et la vie de celle que V. M. venait de promettre, par des nœux solennels, d'honorer, d'aimer et de chérir.

» En m'arrachant aux embrassemens de mes parens, en donnant ma main au fils de Georges III, à l'héritier présomptif du trône d'Angleterre, il n'aurait pu y avoir qu'une voix descendue du ciel qui m'eût fait craindre une injustice ou même le moindre tort. Quel fut encore mon étonnement lorsque je dé-

couvris que des trahisons avaient été ourdies et mûries contre moi, que le parjure avait été organisé contre moi, qu'un tribunal secret avait été tenu pour y juger mes actions, et qu'il y avait été prononcé une décision à mon sujet sans que j'eusse été informée de la nature de l'accusation, ni du nom des témoins! et quels mots pourraient exprimer les sensations qu'excita en moi l'annonce que cette procédure était fondée sur la demande, et les témoignages fournis par ordre du père de mon enfant, par l'homme que la nature et les lois devaient rendre mon protecteur, mon défenseur!

» Cependant, malgré la conduite sans exemple de ce tribunal, conduite qui a depuis lors subi, même dans le parlement, des reproches sévères, restés sans répliques, qui a été également censurée sur les registres du conseil privé; malgré le secret des procé-

dures de ce tribunal; malgré la tentation que ce secret pouvait faire naître chez les témoins de donner de faux témoignages contre moi; malgré qu'on ne m'eût laissé aucun moyen de réfuter ces témoignages; malgré toutes ces circonstances si favorables à mes ennemis, ce tribunal m'acquitta de tout crime, et décida par là que mes principaux accusateurs avaient été coupables du parjure le plus criminel. Mais alors, après que la procédure fut terminée, on découvrit que la nature de ce tribunal était telle, que le *faux serment* devant lui n'était point *légalement criminel.* Ainsi donc, à la suggestion et à la demande de V. M., a été créé, pour prendre connaissance de ma conduite et la juger, un tribunal compétent pour recevoir des sermens; compétent pour interroger des témoins à serment; compétent pour suivre une procédure; compétent

pour acquitter ou condamner, et compétent pardessus tout pour cacher et exempter ceux qui avaient fait de faux sermens contre moi des pénitences et des peines que la loi prononce contre le parjure volontaire et criminel. Quelque grande qu'ait dû être mon indignation contre cette honteuse manière d'éluder les lois et la justice, cette indignation a cédé à la pitié que m'inspirait celui qui pouvait ainsi rabaisser son panache de prince dans la poussière en appuyant et favorisant les parjures bien connus et perdus de réputation, qui s'étaient mis le plus en évidence.

» Il existait encore un de ces êtres dont rien ne peut corrompre l'esprit, dans le sein duquel l'injustice n'a jamais trouvé une place, dont la main était toujours prête à relever l'infortuné, et à délivrer l'opprimé. Pendant aussi long-temps que ce bon et

gracieux père et souverain resterait dans l'exercice de ses fonctions royales son innocente (*unnoffending*) belle-fille n'avait rien à craindre : aussi long-temps que la main protectrice de votre bien-aimé père, que je dois pleurer à jamais, s'étendit sur moi, j'étais en parfaite sécurité; mais le triste événement qui a privé la nation des effets actifs de son vertueux roi m'enleva un ami, un protectenr, et tout espoir de tranquillité et de sûreté. Calomnier votre *innocente* épouseétait la voielapluscourte pourparvenir à la faveur royale; la trahir était le moyen le plur sûr d'obtenir d'immenses richesses et des distinctions honorifiques : auprès de titres pareils, le talent, la vertu, de longs services, votre amitié personnelle, vos engagemens royaux, vos promesses, tant écrites que verbales, tout s'est évanoui dans les airs. Votre cabinet était formé sur ces ba-

ses : vous avez pris dans vos conseils des hommes contre lesquels vous aviez sans cesse exprimé pour leurs personnes ainsi que leurs principes la plus forte aversion. Les intérêts de la nation et vos propres sentimens à d'autres égards ont été sacrifiés au besoin de satisfaire vos désirs pour aggraver mes souffrances, et assurer mon humiliation. Vous avez admis dans vos conseils et dans votre intimité (*in your bosom*, dans votre sein) des hommes que vous haïssiez, qui n'avaient d'autre mérite que de m'avoir abandonnée, et d'être prêts à me sacrifier, et qui, une fois revêtus du pouvoir, l'ont exercé d'une manière digne de son origine. Aussi de cette union contre nature et contre les principes sont sortis des maux innombrables et de toute espèce, dont la nation est accablée, et qui présentent une masse de misère et de dégradation, accompagnée d'actes

de tyrannie et de cruautés, portés à tel point que votre royal père, plutôt que de voir ainsi maltraiter son peuple si industrieux, si fidèle, si brave, aurait préféré périr à la tête de ce peuple.

« Lorsqu'on vit que le plus sûr moyen d'arriver à l'honneur et aux richesses était de me calomnier, de m'avilir et de me trahir, il aurait été bien étrange qu'il ne se fût pas trouvé en grande abondance des calomniateurs et des traîtres : votre cour devint un théâtre de basses intrigues et de plates railleries, au lieu d'être l'asile de la politesse et des convenances ; des espions, des jongleurs, des buveurs, des conspirateurs, se répandirent partout, et occupèrent les lieux qui auparavant étaient le rendez-vous de la sobriété, de la vertu et de l'honneur. Faire l'énumération de toutes les diverses privations et mortifications que j'eus à essuyer, toutes les insultes qui furent de gaîté

de cœur accumulées sur moi depuis votre élévation à la régence jusqu'à celui de mon départ pour le continent, ce serait faire la description de toutes les espèces d'offenses qu'on peut commettre, de toutes les peines qu'on peut faire subir, excepté celles de corps, à un être humain. Privée de mon père, de mon frère et de mon beau-père, ayant en mon mari mon plus cruel ennemi, voyant que ceux qui m'avaient promis leur appui s'étaient vendus pour passer dans les rangs de mes persécuteurs, retenue par les égards que je devais au père de mon enfant et par le désir d'empêcher que le bonheur de cette fille chérie fût troublé, je n'ai pas voulu accuser mes ennemis à la face du monde. Abandonnée par ceux qui devaient être ma société, et qui ont cédé à des motifs d'amour-propre, vivant dans l'obscurité lorsque j'aurais dû former le centre de tout

ce qu'il y avait de plus brillant; ainsi abreuvée d'humiliations, il me restait une consolation, l'amour de ma chère et unique fille. Me permettre d'en jouir aurait été une trop grande indulgence: voir ma fille, la presser dans mes bras, mêler mes larmes aux siennes, recevoir ses innocentes caresses, entendre de sa bouche les assurances d'un amour éternel, être ainsi consolée, soutenue et bénie, c'était trop pour que cela me fût accordé. Jusque sur les marchés d'esclaves les cris, *O ma mère, ma mère! ô mon enfant, mon enfant!* ont empêché la séparation de ces victimes de l'avarice; mais vos conseillers, plus inhumains que les marchands d'esclaves, ont arraché sans remords la mère des bras de son enfant.

» Ainsi privée de la société de ma fille, et réduite à la nécessité de répandre de l'amertume sur sa vie par les luttes que j'au-

rais eu à soutenir pour conserver cette société, je pris la résolution de m'absenter pendant quelque temps, dans l'espoir que le temps pourrait me la rendre dans des jours plus heureux : ces jours, hélas, ne devaient jamais arriver. C'est aux mères, et à ces mères qui ont été privées tout-à-coup de la meilleure des filles, d'une fille unique et bien-aimée, à apprécier mes souffrances et mes malheurs : ces mères jugeront de mon affliction, lorsque j'appris la mort de mon enfant, et que je rappelai à ma mémoire le dernier regard, les derniers mots et les circonstances douloureuses de notre séparation. Ces mères verront quelle fut la profondeur de mes chagrins. Tout être qui a un *cœur humain* dans son sein, versera une larme de sympathie avec moi. Le monde n'apprendra-t-il pas avec indignation que cet événemeat, bien fait pour adoucir le

cœur le plus dur, fut le signal de nouvelles conspirations et des efforts les plus infatigables pour détruire cette mère affligée? Sire, vous m'avez arraché mon enfant; vous m'avez privée du bonheur d'être à portée de la secourir, et d'entendre ses dernières prières pour sa mère : vous m'avez vue abandonnée, ayant le cœur brisé de douleur; et c'est le moment que vous avez choisi pour redoubler vos persécutions.

« Que le monde prononce son jugement sur l'établissement d'une commission envoyée dans une contrée étrangère, composée d inquisiteurs, d'espions et de dénonciateurs, pour découvrir, recueillir et disposer des matières d'accusations contre votre épouse sans qu'elle ait eu la moindre communication de la plainte portée contre elle: que le monde juge de l'emploi qui a été fait d'ambassadeurs dans une pareille

affaire; de la part qu'ont prise les cours étrangères dans cette entreprise; mai, c'est à moi de parler sur les mesures qui ont été adoptées pour faire réussir ces procédures préliminaires; c'est à moi de faire des remontrances à V. M.; c'est à moi à protester; c'est à moi de vous apprendre qu'elle est ma détermination.

» J'ai toujours demandé une *procédure publique*: c'est ce que je demande à présent, et c'est ce qu'on me refuse. Au lieu d'un procès public, je dois être assujétie à une sentence du parlement passée en forme *de loi*. Je proteste contre ce mode par les raisons suivantes: on a eu l'injustice de me refuser un acte d'accusation clair et distinct, de me refuser les noms des témoins, de me refuser les noms des lieux où ont été commis les actes allégués contre moi: ces injustices sont assez évidentes et révoltantes; mais

c'est contre *la constitution de la cour elle-même* que portent principalement mes objections, et que je proteste très-solennellement.

» Quels que puissent être les antécédens quant aux bills de peines et de punitions, aucun, excepté ceux qui ont rapport à la reine épouse de Henri VIII, ne peut s'appliquer en ce cas; car ici V. M. est le *plaignant*; ici le bill a l'intention de faire pour vous ce que vous croyez *bon*, et en conséquence de me perdre : vous êtes ainsi partie, et la seule *partie plaignante*.

» Vous avez porté votre plainte à la chambre des pairs; vous avez transmis à cette chambre des pièces écrites, dans un sac cacheté. Un comité secret de la chambre les a examinées : il a fait son rapport, portant qu'il y avait lieu à procéder; et sur cela seul la chambre a présenté un bill

contenant les mensonges les plus outrageans, et le projet d'une sentence de divorce et de dégradation contre moi.

« L'injustice de présenter ce bill aux yeux du monde entier six semaines avant qu'il ait été même proposé de me donner l'occasion de contredire les allégations qu'il contient est trop manifeste pour n'avoir pas choqué la nation; et, en vérité, la manière de procéder jusqu'à présent est telle, que chacun doit être convaincu que l'on ne veut pas me rendre justice. Mais s'il n'y avait même eu aucun de ces actes de procédure, aucune de ces indications qui démontrent la détermination de me faire du mal, je verrais dans la constitution de la chambre des pairs elle-même la certitude que je ne dois attendre d'elle aucune justice.

» Les ministres de V. M. ont conseillé

cette poursuite ; ils sont responsables des conseils qu'ils donnent ; ils sont sujets à être punis s'ils ne prouvent pas leur accusation; et non-seulement ils font partie de mes juges, mais ce sont eux qui ont présenté le bill à la chambre, où il est trop notoire qu'ils ont toujours une majorité; de sorte que, sans qu'il soit besoin d'autres preuves, en voici une bien formelle que la chambre décidera en faveur du bill, et par conséquent contre moi.

» Bien plus il y a des raisons pour que vos ministres aient la majorité dans ce cas, et ces raisons n'existent pas dans les affaires communes. V. M. est la partie plaignante; c'est vous qui nommez les *pairs :* plusieurs de ceux qui jouissent en ce moment de ce rang élevé y ont été élevés par vous, et presque tous les autres peuvent, à votre plaisir, être élevés encore plus haut. La

plus grande partie des pairs possèdent par eux-mêmes et leurs familles des places, des pensions et autres émolumens, sous le bon plaisir de V. M., qui peut par conséquent les leur retirer à sa volonté : il y a plus des quatre-cinquièmes des pairs dans cette position, et il y en a plusieurs qui pourraient être ainsi privés de la meilleure partie de leurs honneurs et de leurs emplois.

» Si, contre toute attente, quelques pairs, qui pourraient former une majorité, étaient disposés à rejeter le bill, on pourraient en renvoyer une partie à leurs vaisseaux, régimens, gouvernemens et autres places, et, ce qui n'est pas un pouvoir moins alarmant, on pourrait créer de nouveaux pairs pour qu'ils donnent leur vote dans l'affaire. On ne peut douter que les ministres de V. M. ne conseillent ces mesures s'ils les trouvent nécessaires pour faire réussir leurs pour-

suites, puisqu'on les a vus jusqu'à présent *s'abaisser* à tout faire, quelque injuste et odieux que cela ait été.

» Ce serait calomnier le nom sacré de la justice que de regarder ce *corps* (les pairs) comme *une cour de justice*, et, si je n'exprimais pas mon opinion à ce sujet, ce serait me prêter moi-même à ma destruction, et à tromper la nation et le monde

» Je ne peux découvrir plus de raisons de sécurité dans la chambre des communes. Les ministres de V. M. ont le même pouvoir dans les deux chambres; et V. M. sait bien que la majorité de cette chambre est composée de personnes qui y sont placées par les pairs et par la trésorerie de V. M. (le ministère).

» J'éprouve une peine réelle en découvrant pareilles choses à V. M.; et si V. M. en ressent aussi, je la prie d'observer et de se sou-

venir que j'ai été forcée de lui présenter ce tableau. Je dois protester contre cette forme de procédure, ou, en consentant tacitement, souffrir que mon honneur soit sacrifié. L'innocence la plus complète ne peut rassurer l'accusé si les juges et les jurés sont choisis par l'accusateur ; et si je me soumettais volontairement à un tribunal de cette espèce, je travaillerais à mon propre déshonneur.

» Sur ces fondemens je proteste contre cette espèce de procédure : je demande que l'accusation soit poursuivie devant une cour où les jurés soient pris impartialement parmi le peuple, et où les actes soient publics et *loyaux* ; je réclame une telle procédure, et je ne me soumettrai volontairement à aucune autre. Si V. M. persévère à suivre celle qui est entamée, je me présenterai face à face à mes accusateurs, même dans les chambres du parlement ; mais je regarderai toute dé-

cision qu'elles pourront prendre contre moi comme ne portant pas la moindre atteinte à mon honneur, et je ne me soumettrai que contrainte par une force réelle, à aucune sentence qui ne sera point prononcée par *cour de justice.*

« J'ai placé maintenant sous les yeux de V. M. le tableau des torts qui m'ont été faits, et la déclaration de mes vues et de mes intentions. Vous avez jeté sur moi toutes les taches dont le caractère d'une femme puisse être couvert : au lieu de m'aimer, de m'honorer et de me chérir, conformément au vœu solennel que vous aviez prononcé, vous m'avez poursuivie avec haine et mépris, et par tous les moyens capables de me détruire : vous m'avez arraché mon enfant, et avec elle mon seul bonheur et ma seul consolation; vous m'avez envoyée pour me nour-

rir de chagrin dans le monde, et, au milieu de mes chagrins, vous m'avez persécutée sans relâche. Ne m'ayant laissé que mon *innocence* vous voudriez maintenant, par un simulacre (*mockerie*) de justice, me priver encore de la réputation d'être *innocente.*

» La coupe empoisonnée et le poignard sont des moyens plus nobles que des témoins parjures et des tribunaux corrompus ; et la coupe et le poignard sont d'autant moins cruels que la vie a moins de prix que l'honneur. Si ma vie avait pu satisfaire V. M. *vous l'auriez eue* à la seule condition de m'accorder une place dans le même cercueil que celui de ma fille; mais, puisque vous voulez m'envoyer au tombeau déshonorée, je résisterai à cette atteinte par

tous les moyens qu'il plaira à Dieu de me donner.

» Maison de Brandebourg, 7 août 1820.

Signé CAROLINE, Reine. »

Pendant le court séjour que je fis à Paris (où j'ai confié ma fille aux soins d'une institutrice respectable), j'ai eu la satisfaction de voir les hommes les plus distingués de la France se montrer hautement partisans de la reine; s'affliger avec les gens de bien du spectacle déplorable qu'offre à toute l'Europe ce procès scandaleux, et unir leurs vœux à ceux des honorables Lords, des Grée, des Norfolk, des Brougham, des Vood qui ont déjà consacré l'influence de leurs vertus et la puissance de leurs talens à défendre la plus noble cause.

Cette cause triomphera sans aucun doute,

mais si ce triomphe restait un moment douteux, alors je déchirerais tout-à-fait ce voile que par des ménagemens faciles à apprécier, j'ai cru devoir laisser sur quelques faits et sur le nom de quelques uns des acteurs qui ont joué un rôle dans cette grande scène.
